



# Projet Pédagogique Extrascolaire 2023

Centre de Loisirs Josta Leku



## Sommaire

I. Le Contexte	4
A. L'organisateur	4
B. L'accueil	4
C. Les locaux à disposition	5
D. L'équipe pédagogique	5
II. Le Cadre Pédagogique	6
A. Les objectifs généraux et opérationnels en Maternelle	6
B. Les objectifs généraux et opérationnels en Élémentaire	7
III. Les activités accessoires (mini camps)	9
IV. La journée type au Centre de Loisirs	9
V. L'accueil d'enfant en situation d'handicap	12
VI. Sécurité et soin	13
A. L'infirmierie	13
B. PAI et régimes alimentaires	13
C. Traitement médicaux quotidien	13
VII. Évaluation	13

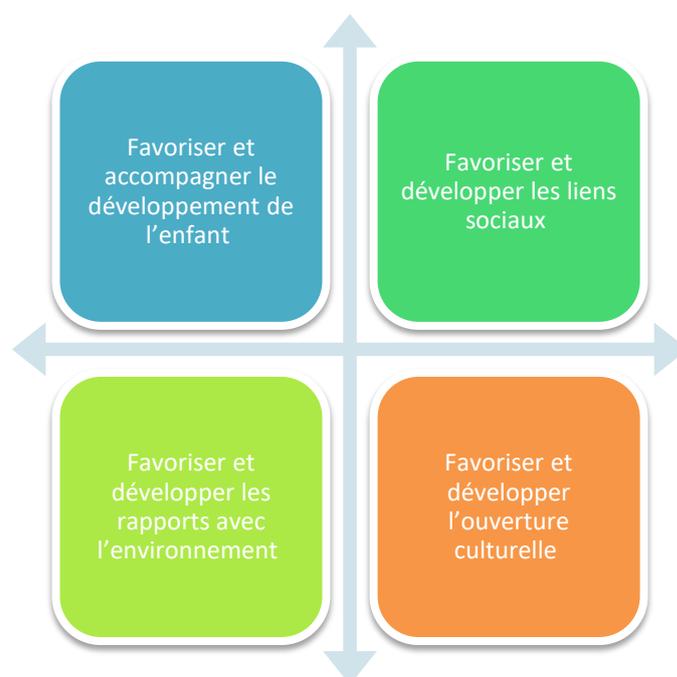
## Introduction

La Commune d'Hasparren continue de promouvoir des activités d'éveil et de loisirs hors temps scolaire grâce à une politique Enfance Jeunesse qui œuvre pour une action éducative populaire accessible aux enfants et jeunes de 0 à 17 ans.

L'accueil de loisirs et l'espace jeune de la commune proposent une véritable complémentarité éducative. Des structures à l'écoute des besoins des enfants et qui mettent en œuvre tous les moyens matériels et humains qui concourent au bien-être et à leur développement. Le plaisir à travers le jeu, les liens sociaux et la vie en collectivité sont certaines des notions mises en valeur.

Ce projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe pédagogique découle du projet éducatif de la municipalité et vient en appui de la politique Enfance Jeunesse. Il n'est pas figé et peut se voir modifié à tout moment, il est un support permanent pour l'ensemble de l'équipe.

Ce projet prendra en compte quatre valeurs éducatives qui permettront d'accompagner les différentes actions menées par l'équipe avec comme intérêt central l'enfant :



## I. Le Contexte

### A. L'organisateur



Commune d'Hasparren

Maire : Mme PARGADE Isabelle

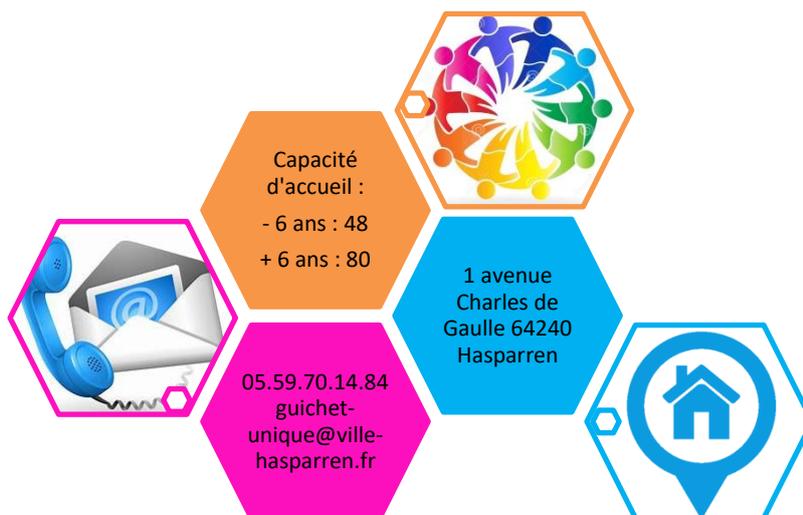
Adjointe à l'éducation, à la jeunesse et à la vie  
citoyenne : Mme VERGEZ Annabelle

Adresse : 5 Rue Jean Lissar BP 50025  
64240 Hasparren

Contact : 05.59.29.60.22

Mail : [contact@ville-hasparren.fr](mailto:contact@ville-hasparren.fr)

### B. L'accueil



## C. Les locaux à disposition

L'accueil de loisirs mutualise les locaux avec l'école maternelle et élémentaire Jean Verdun. Dès la première réunion, une salle est référencée pour chaque groupe d'enfants :

### Pôle Maternelle :

- P'tits Loups : Petite et Moyenne Section
- Coquins : Grande Section (groupe qui bascule sur le pôle élémentaire l'été afin de créer un lien vers le passage en CP)

### Pôle Élémentaire :

- Loustics : CP et CE1
- Malins : CE2, CM1 et CM2

Un accueil pour les adolescents est mis en place également durant les vacances scolaires sur Eihartzea (Samactiv' : Collégiens + CM2 à partir d'avril) qui fait l'objet d'un projet pédagogique différent.

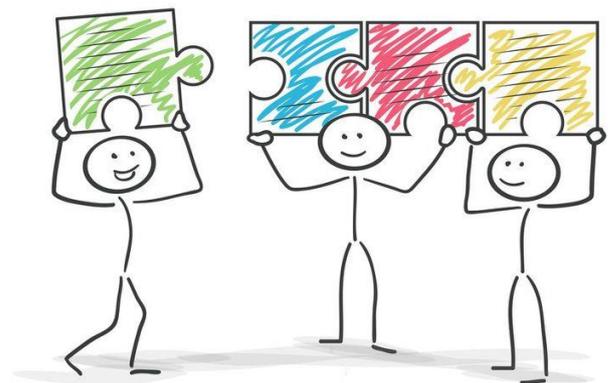
Nous bénéficions également de plusieurs structures municipales : Salle multisports Mendeala et Egoki, Complexe sportif Xapitalia, Maison des Services Publics Centre Elgar (médiathèque et PIJ)... Ces structures permettent de mettre en place différentes activités répondant aux différents objectifs fixés par l'équipe pédagogique.

## D. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de :

- Une équipe de direction
- Une équipe d'animation
- Une équipe de restauration et d'hygiène

L'équipe se sert du projet pédagogique afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir sur les vacances scolaire, mais aussi pour nous permettre d'établir, guider et réaliser un bilan de nos actions.



**Chaque membre de l'équipe pédagogique apportera son savoir-faire et savoir être, durant toute la période afin de faire évoluer ce projet.**

## II. Le Cadre Pédagogique

La ville d'Hasparren propose un accueil durant les vacances afin de répondre aux demandes des familles et permettant ainsi à ses jeunes habitants de pratiquer diverses activités sous forme d'atelier découverte.

C'est sur cette base que l'équipe mettra en place des activités variées et ludiques, n'oubliant pas les 4 intentions éducatives, au sein d'un fonctionnement adapté, sécurisant et cohérent.

Également, en cohérence avec le projet éducatif du territoire, l'ensemble des objectifs du projet pédagogique tendent vers une sensibilisation au développement de la langue Basque au sein du centre de loisirs "Josta Leku" d'Hasparren. La mise en valeur de la langue Basque et des richesses de notre territoire passent notamment par le développement d'activités. Des animateurs bascophones permettent la réalisation de ces activités en langue Basque, mais également de la faire vivre part des échanges avec les familles et prestataires extérieurs lors des différents accueils. Le travail administratif des plannings traduits en langue Basque et des différentes publications sur nos réseaux, met également en avant ce souhait communal de sensibiliser les enfants à cette langue.

### A. Les objectifs généraux et opérationnels en Maternelle

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser l'autonomie de l'enfant	Savoir gérer ses émotions	Permettre à l'enfant de solliciter un animateur pour l'accompagner lors des coups de blues et/ou utilisation de la salle bien être	- Mise en place d'un coin bien être - Disponibilité des animateurs - Découvrir les gestes de premiers secours (soigner une plaie, appeler les secours,...)
		Accompagner les enfants dans la séparation à leur parent lors de l'accueil du matin	- Mise en place d'un rituel d'accueil
	Développer l'apprentissage individuel et collectif	Savoir remplir son verre tout seul	- Instaurer des rituels à la cantine et au goûter
		Savoir ranger le jeu directement après avoir jouer	- Rappel lors du temps d'accueil - Faire de l'affichage afin de les inciter à ranger
Développer le rapport à l'environnement	Découverte des acteurs de l'environnement	Savoir différencier les animaux Savoir différencier les agricultures	- Visite de ferme - Participer aux travaux agricoles - Découverte des différentes agricultures
	S'investir dans la richesse de la nature	Mettre en place un potager	- Visite d'une pépinière - Plantation de fruits et légumes de saison
		Fabrication d'un épouvantail recyclé	- Récolter des produits recyclables - Recycler les déchets au quotidien
		Consommation des produits	- Cueillette et dégustation

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développer les rapports sociaux	Favoriser les échanges enfants/ animateurs/ famille	Mettre en valeur les activités des enfants et permettre aux enfants et animateurs d'échanger sur les projets réalisés avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une rencontre enfants/animateurs/ familles à chaque fin de période scolaire</li> <li>- Réalisation de supports pour présenter les projets (photos, vidéos..)</li> <li>- Préparation des enfants : activités, pot...</li> </ul>
	Créer des liens avec d'autres Centres de Loisirs	Correspondance avec un autre centre de Loisirs Francophone	- Prise de contact avec un autre établissement + partage/envoi des activités réalisés par les enfants + déroulé de l'activité et photos
	Développer un autre type de communication	Permettre à l'enfant de se familiariser avec le langage des signes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre des mots signés</li> <li>- Mettre en pratique quotidiennement le langage des signes</li> </ul>
Développer l'ouverture culturelle	Utilisation et sensibilisation à la voie verte d'Hasparren	Apprendre à faire du vélo et découvrir les panneaux de signalisation courants Aller sur le terrain (piste cyclable)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mini stage vélo</li> <li>- Entraînement dans la cour</li> <li>- Jeux autour des panneaux de signalisation</li> <li>- Sortie sur piste</li> </ul>
	Découverte de la pelote basque	Découverte des différentes disciplines de pelote basque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage de pelote</li> <li>- Apprendre à jouer</li> <li>- Règles et respect du sport</li> <li>- Découvrir les différents lieux où l'on peut pratiquer la pelote</li> </ul>

### B. Les objectifs généraux et opérationnels en Élémentaire

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser l'autonomie de l'enfant	Permettre aux enfants d'être plus responsable	Ranger la salle et respecter le matériel	- Mettre en place des outils permettant à l'enfant de se responsabilisé vis-à-vis du matériel (ex : jeu de société : magnet d'emprunt ; coin lecture : règles faites avec les enfants....)
		Favoriser la propreté de nos locaux	- Créer un label ambassadeur de la propreté (ex : badge enfants)
	Favoriser le vivre ensemble	Permettre aux enfants de gérer les conflits en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un animateur afin d'être médiateur</li> <li>- Création d'un label « enfant médiateur »</li> </ul>

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Développer le rapport à l'environnement	Prendre conscience de l'environnement qui nous entoure et ce qu'il nous apporte	Permettre à l'enfant de découvrir le cycle de l'eau	- Sortie montagne - Exposition plan d'eau de la ville, ressources de la ville (land art, recyclage, etc...)
		Permettre aux enfants d'adopter des gestes éco-citoyens	- Mise en place d'affichage afin de prendre l'habitude de trier, fermer les portes, éteindre les lumières - Apprendre à sortir en vélo, utiliser les pistes cyclables et idéalement organiser une sortie vélo
Développer les rapports sociaux	Sensibiliser les enfants aux handicaps	Permettre aux enfants de pratiquer un handisport et de comprendre le handicap	- Se rapprocher de structure spécifique pour rencontre sportive - Reportage sur une personne dans le handisport
	Favoriser les liens sociaux	Permettre aux enfants d'échanger avec différents publics	- Échange intergénérationnel - Faire des échanges avec d'autres centres - Création d'un tableau d'affichage type blog - Réalisation reportage ville d'Hasparren
	Sensibiliser les enfants aux réseaux (internet)	Distinguer les effets bénéfiques et néfastes des différents médias	- Mise en place de sensibilisation des médias
Développer l'ouverture culturelle	Découverte des traditions locales et dans le monde	Permettre aux enfants de découvrir différents sports pratiqués en France comme à l'international	- Ateliers découverte des sports des JO - Initiation aux sports emblématiques des pays dans le monde
		Découvrir les traditions culinaires	- Mise en place d'atelier cuisine du monde
		Développer leur curiosité en faveur de la lecture	- Création d'un coin lecture - Faire vivre le coin lecture (ex : animation conte sur certains temps dans la journée) - Location de livre à la Médiathèque

### III. Les activités accessoires (mini camps)

Durant les vacances d'été, nous proposons des mini camps pour les enfants de plus de 6 ans (6 ans révolus).

Ces mini camps répondent à certains objectifs généraux mentionnés ci-dessus et les objectifs opérationnels visés sont définis en équipe lors de la préparation du camp.

**Pour qui ?** Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs et ayant fréquenté le centre au moins deux journées avant le début du séjour.

**Durée ?** De 1 à 4 nuits.

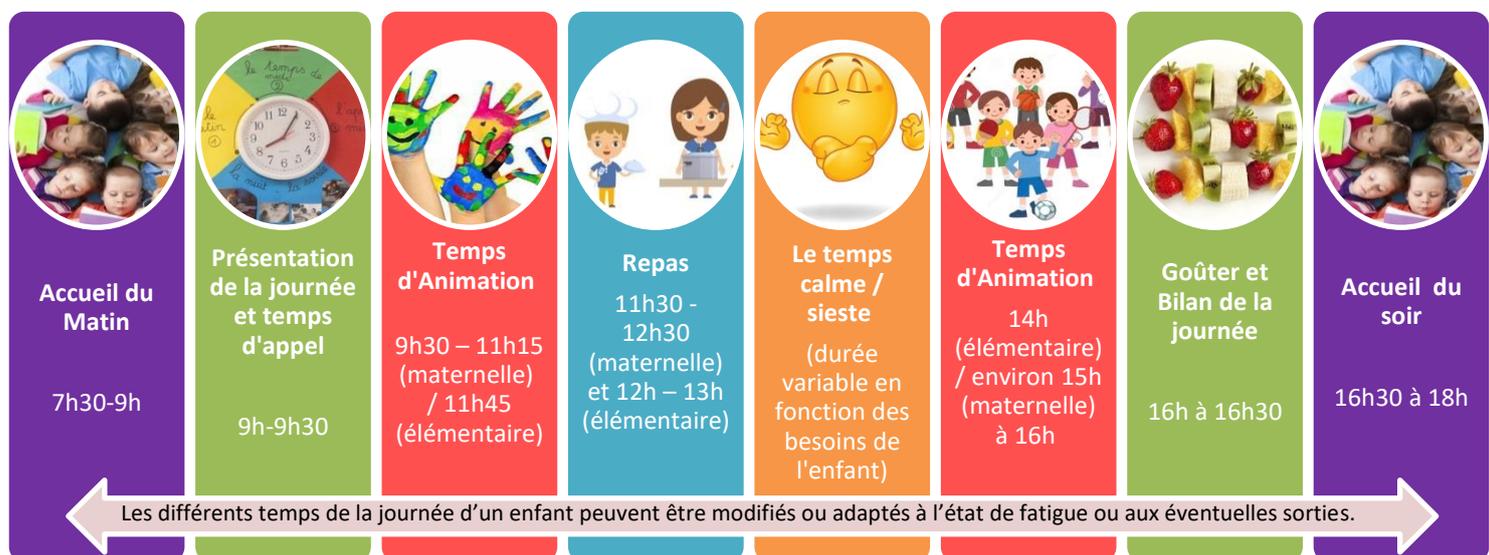
**Où ?** Au maximum à 2h de route du Centre de Loisirs

**L'hébergement ?** L'hébergement sous tente sera privilégié afin de privilégier l'intérêt éducatif défini par l'équipe et ainsi faire vivre un dépaysement aux enfants.

**Les activités ?** Les activités seront définies par les animateurs qui encadrent le mini camp en fonction du thème et des moyens qui les entourent.

**Le rythme ?** La journée des enfants sera rythmée de la même manière qu'une journée au centre, à la seule différence que des temps s'ajoutent : le levé, temps de la toilette, le petit-déjeuner, le repas du soir, les veillées et le coucher. La gestion de ces temps sera adaptée à la tranche d'âge des enfants accueillis.

### IV. La journée type au Centre de Loisirs



- **L'accueil de 7h30 à 9h**

Ce moment permet aux enfants d'arriver de façon échelonnée. Ils peuvent jouer librement ou ont la possibilité de jouer avec un animateur.

**Rôle de l'animateur :**

Un animateur est présent à la table d'accueil (1 en maternelle et 1 en élémentaire) afin de maintenir le lien avec les familles (cahier de transmission d'informations à disposition). Les autres animateurs se répartissent dans les différents espaces (Cours, Josta Leku, Hall, Préau...) afin d'être disponible pour tous les enfants et d'être garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant.

Les animateurs sont acteurs durant ce temps : joue, propose des animations et garde un œil bienveillant envers les enfants qui jouent librement. Il n'hésite pas à intervenir si le cadre n'est pas respecté.

- **Présentation de la journée et temps d'appel de 9h à 9h30**

Une fois l'accueil terminé, les enfants commencent par ranger les divers espaces utilisés puis se rassemblent afin de faire l'appel et d'échanger sur le programme de la journée.

**Rôle de l'animateur :**

Les animateurs sont présents pour le bon déroulement du rangement et reste disponible pour chaque enfant afin de les orienter. Ils prendront le temps de faire l'appel afin de transmettre les effectifs à l'équipe de direction.

- **Temps d'animation de 9h30 – 11h15 (maternelle) / 11h45 (élémentaire) :**

Lancement des temps d'animation de la matinée.

**Rôle de l'animateur :**

Veiller au bon déroulement de l'animation, encadrer l'animation ou la sortie en respectant le cadre réglementaire.

- **Le repas 11h30 - 12h30 (maternelle) et 12h00 – 13h00 (élémentaire) :**

Le repas est un moment important afin de favoriser les échanges entre les enfants, mais aussi avec les adultes présents (animateurs et équipe de restauration). Pour favoriser cet échange, les animateurs mangent à table avec les enfants.

Les maternelles comme les élémentaires devront anticiper environ 15 minutes avant l'heure du repas le temps du lavage des mains et passage aux toilettes.

Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonctions de leurs affinités et des disponibilités (hors protocole sanitaire).

**Rôle de l'animateur :**

Veiller à ce que chaque enfant se lave les mains avant le repas et s'alimente correctement.

L'animateur aide à couper, à servir et partage ce moment avec les enfants. Il veille au cadre et au comportement de chacun durant ce temps. Ce moment doit être convivial. Les enfants peuvent échanger tout en mangeant et l'animateur doit inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

- **Le temps calme / sieste :**

Après tout bon repas, une pause s'impose ! Ce sera pour nous l'heure du temps calme, voir même de la sieste pour les plus petits qui en auraient besoin. Ce temps devra être adapté au besoin de l'enfant. Profiter pour lézarder, bouquiner, bavarder, se retrouver ou bien terminer les activités commencées.

**Rôle de l'animateur :**

Les animateurs se devront d'être présents lors de ce temps en tant que force de proposition. Ils devront mettre en place des lieux pour accueillir ce moment. Ces lieux pourront également être utilisés durant l'accueil du matin et l'accueil du soir. Le rythme de l'enfant n'étant pas le même suivant son âge, nous prendrons soins d'adapter le temps calme des enfants.

- **Temps d'animation de 14h (élémentaire) / environ 15h00 (maternelle) à 16h :**

Lancement des animations de l'après-midi.

**Rôle de l'animateur :**

Veiller au bon déroulement de l'activité, encadrer l'activité ou la sortie en respectant le cadre réglementaire. Le temps de sieste des maternelles est approximatif, les animateurs prendront soin de respecter le rythme de chacun et leur besoin.

- **Moment du goûter et bilan de la journée de 16h à 16h30 :**

Ce moment de goûter permet de faire un bilan de la journée avec les enfants et de connaître leurs envies pour les prochaines journées.

**Rôle de l'animateur :**

L'animateur met en place un bilan sous forme ludique et favorise ce temps en petit groupe afin que les enfants s'expriment plus librement.

- **L'accueil du soir de 16h30 à 18h :**

Ce moment, permet de clôturer la journée avec des jeux libres ou encadrés par des animateurs.

**Rôle de l'animateur :**

Un animateur est présent à la table d'accueil (1 en maternelle et 1 en élémentaire) afin de maintenir le lien avec les familles (cahier de transmission d'informations à disposition). Les autres animateurs se répartissent dans les différents espaces (Cours, Josta Leku, Hall, Préau...) afin d'être disponible pour tous les enfants et d'être garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant.

Les animateurs sont acteurs durant ce temps : joue, propose des animations et garde un œil bienveillant envers les enfants qui peuvent jouer librement. Il n'hésite pas à intervenir si le cadre n'est pas respecté.

## V. L'accueil d'enfant en situation d'handicap

La commune d'Hasparren souhaite structurer et adapter l'organisation et les compétences humaines en se mettant en adéquation avec les demandes des familles et les moyens nécessaires. Les trois objectifs principaux de cette démarche sont :

- Valoriser les enfants en situation de handicap en leur donnant une place légitime dans la société par le biais d'un lieu de socialisation qui est l'ALSH Josta Leku.
- Développer progressivement un projet d'accueil inclusif où la mixité jouera un rôle important pour tous les enfants accueillis ainsi que pour les familles.
- Associer les familles et les partenaires à cette démarche afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune.

La commune d'Hasparren s'engage dans ce sens à recevoir dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap en mettant en place :

- Une première rencontre avec les familles, le directeur de la structure et/ou le coordinateur de projet afin de connaître le parcours de l'enfant
- La mise en place d'un protocole d'accueil que la famille devra dûment remplir afin d'avoir l'ensemble des informations concernant l'enfant et faciliter son intégration
- Des solutions d'accompagnements par du personnel spécifique pourra être proposé en fonction des situations de handicap (AESH, intervention du pôle Handi-Ressources 64,...)
- Une période d'adaptation pourra être proposée sous forme de demi-journée afin de réussir au mieux l'intégration.
- Des formations ponctuelles pour l'équipe pédagogique seront réalisées

La municipalité a établi par des conventions, une collaboration avec la structure SESSAD TSA AVA (structure médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement d'enfants avec trouble du spectre autistique), le pôle Handi-Ressources 64 « Elgarrekin » (pôle d'appui à l'accueil des enfants en situation d'handicap en centre de loisirs) et le service enfance et jeunesse afin de permettre un meilleur suivi de ces enfants et de la progression de leur intégration.



## VI. Sécurité et soin

### A. L'infirmierie

Assurer la sécurité physique et morale des enfants est la première mission de l'équipe d'animation, les consignes sont régulièrement rappelées. Pour cela chaque bâtiment (élémentaire comme maternelle) dispose d'une armoire à pharmacie.

Les soins apportés aux enfants sont tous inscrits dans un registre d'infirmierie. L'ensemble des animateurs(rices) gère les différents soin. Cette tâche n'incombe pas seulement à une personne ou à la direction. L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur les tablettes afin d'avoir accès aux fiches de liaison des enfants et des différentes coordonnées.

Lors de sortie du centre, l'équipe d'animation est équipée d'une trousse à pharmacie et doit impérativement s'assurer qu'elle dispose bien de l'ensemble du matériel nécessaire (mémo disponible à l'intérieur des trousse).

Tout accident grave ou dont l'animateur considère important, doit être signalé à la direction.

### B. PAI et régimes alimentaires

L'équipe de direction s'assure de posséder tous les PAI des enfants qui fréquentent le centre et s'informe de tous les cas particuliers afin de les transmettre à l'équipe pédagogique.

Les PAI sont mis en place par la famille, les médecins et la collectivité, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.

### C. Traitement médicaux quotidien

Dans le cas où des enfants suivraient un traitement, un animateur est désigné comme référent afin d'administrer le traitement sous ordonnance médicale fournie par les parents (uniquement sur ordonnance informant précisément le dosage et protocole à suivre) et de faire le suivi sanitaire (à l'aide d'un cahier de suivi sanitaire).

## VII. Évaluation

L'évaluation du projet pédagogique portera sur les objectifs généraux et opérationnels et sera faite en équipe.

Ce projet étant valable pour une année, nous ferons un bilan des objectifs concernés chaque vacance.

Ce bilan mensuel permettra d'ajuster nos actions et de faire évoluer le projet.